

ÉMOTIONS ET ACTION POLITIQUE GEORGES CLEMENCEAU FACE AUX DÉPUTÉS DU MIDI AU MOMENT DE LA « RÉVOLTE DES GUEUX »

Emmanuel Petit¹ et Christophe Levêque²

Lorsqu'éclate en 1907 la révolte des vignerons du Midi, l'émoi envahit la Chambre des députés. Cet épisode – ponctué par des manifestations massives des paysans – naît de la colère des vignerons du Midi face à la faiblesse du prix du vin. Il mobilise pendant de longs mois l'attention des députés à la Chambre et connaît un point d'orgue les 19 et 20 juin lorsque des émeutiers sont réprimés violemment par les forces de l'ordre. La répression sera suivie d'une mutinerie des soldats du 17^e régiment d'infanterie à Agde. À la Chambre, les débats sont houleux et le président du Conseil et ministre de l'Intérieur, Georges Clemenceau, est confronté à une contestation venant du camp conservateur mais aussi de son propre camp (les députés radicaux et socialistes du Midi).

Dans cet article, nous mobilisons des outils quantitatifs et les Journaux officiels de l'année 1907 afin de documenter la manière dont évolue l'émotion – dans les débats et dans les réactions de l'Assemblée – durant cette crise. Nous

suggérons que lorsque la thématique du vin est abordée à la Chambre, les députés emploient une rhétorique plus émotive et que l'auditoire réagit davantage. Toutefois, plus que le thème du vin, ce sont les conséquences sociales de la crise (les manifestations, la mutinerie, etc.) qui expliquent ce recours à l'émotion.

En nous concentrant sur les séances des 20, 21 et 28 juin 1907, nous étudions également la rhétorique émotionnelle des députés de l'opposition et celle de Georges Clemenceau. Nous discutons des différentes façons dont celle-ci peut être mobilisée par les acteurs: soit pour qualifier leur état émotionnel, soit pour attribuer des émotions (à un opposant ou aux citoyens) soit enfin pour induire des émotions chez un public³. Durant cette période qualifiée d'« âge d'or de l'éloquence parlementaire⁴ », Clemenceau offre une figure particulièrement intéressante, s'appuyant intelligemment sur ses émotions autant que sur celles des autres pour convaincre le public auquel il s'adresse.

Le contexte de la crise

Au début du xx^e siècle, la production viticole, dont les départements du Midi (l'Aude, l'Aveyron et le Gard) ont fait une spécialité, est caractérisée par une production abondante et, en conséquence, par une faiblesse des prix du vin. La chute des prix vinicoles ainsi que les accusations de « fraude » relayées par la presse sont au cœur de la crise du Midi⁵.

Très tôt, la Chambre des députés s'est saisie de cette question. De nombreux députés élus en 1906 ont promis à leurs électeurs de combattre la « fraude » et le sucrage des vins. Julien Simyan, notable socialiste (unifié) de Saône-et-Loire, est ainsi explicite dans sa profession de foi : « Je m'efforcerai également, et mes amis avec moi, de défendre à la Chambre, comme je l'ai fait déjà, les intérêts de notre région si gravement compromis par la crise viticole. » Dès janvier 1907, Emmanuel Brousse, député appartenant au groupe de la gauche démocratique, interpelle le Gouvernement. Dans la foulée, une commission est « chargée de faire une enquête sur la situation de la production, du transport et du commerce des vins et de proposer les mesures à prendre en vue de remédier à la situation critique de la viticulture⁶ ». À la suite de la visite de cette commission à Narbonne le 11 mars 1907, débutent les manifestations qui marqueront les esprits (avec par exemple plus d'un demi-million de personnes à Montpellier le 9 juin 1907).

Au moment qui nous intéresse tout particulièrement pour notre étude (autour des 20 et 21 juin), la situation dans le Midi est devenue explosive. Dès le 9 juin, le mouvement s'est durci avec des menaces de « grève de l'impôt » et la démission de nombreux représentants municipaux. Clemenceau – qui initialement semble avoir sous-estimé la situation⁷ (et qui n'est pas intervenu sur cette question à la Chambre jusque-là) – réagit avec énergie aux démissions des maires. Il leur adresse une longue lettre puis, refusant de temporiser, décide l'arrestation des responsables et envoie de nombreuses forces militaires afin que « force reste à la loi⁸ ».

Les arrestations des leaders du comité d'Argeliers (regroupement des producteurs du Midi) mettent le feu aux poudres et provoquent des émeutes les 19 et 20 juin. Une répression sanglante à Narbonne cause la mort de cinq personnes (dont une jeune fille de 20 ans) ainsi que de nombreux blessés. Elle provoque également la mutinerie des soldats du 17^e régiment d'infanterie. Georges Clemenceau est alors sommé par de nombreux députés de rendre des comptes. Au cours de la séance du 20 juin, les députés sont peu informés et réclament des explications. Lors de la séance du 21 juin, au cours de laquelle la confiance au Gouvernement est mise au vote⁹, les députés débattent longuement du fond de l'affaire et de la responsabilité du Gouvernement. Il s'agit notamment de savoir si les manifestants sont les victimes d'une répression démesurée ou si, au contraire, ceux-ci sont des émeutiers agressant les forces

républicaines. Sept jours plus tard, le 28 juin, ces questions sont de nouveau abordées.

C'est le député socialiste de l'Aude Félix Aldy¹⁰ qui monte au créneau le 20 juin à la Chambre. Il reproche à Clemenceau de ne pas avoir continué plus longtemps dans la voie de la persuasion et d'avoir utilisé trop vite la force. Ce que nous avons prévu, dit-il,

«[...] est arrivé, le sang coule dans le Midi, il y a des cadavres; on dit que des femmes, des enfants ont été tués; on cite des noms; il y aurait parmi les victimes de braves gens, qui me sont personnellement connus, des citoyens pacifiques, absolument incapables de s'insurger contre les lois. (Applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à droite.)» (Séance du 20 juin 1907)

Aldy reprendra peu après sa description de «citoyens pacifiques», de «braves gens». Il ne sait pas, dit-il, «si nos amis, si nos frères ne sont pas au nombre des victimes» (*ibid.*). Il n'est d'ailleurs pas le seul député à utiliser une description victimaire des manifestants. Ainsi, le député de la droite monarchiste libérale, Fernand de Ramel, évoque des «citoyens émus» (Séance du 21 juin) et angoissés. Face à ces attaques, Clemenceau se défend en insistant au contraire sur la responsabilité des «émeutiers» (terme utilisé à de nombreuses reprises) qui ne peuvent «plus trouver à se dissimuler parmi la population honnête» (*ibid.*). Clemenceau ira jusqu'à qualifier les événements comme «l'attaque de la sous-préfecture

de Narbonne, de la prison et du palais de justice de Montpellier par une bande d'apaches¹¹ de ces pays» (Séance du 20 juin).

Le contraste entre les deux camps est donc flagrant. D'un côté, «de braves gens», de l'autre, une (grande) foule irritée, propulsée par un mouvement de haine et de colère.

Une analyse quantitative des réactions émotionnelles au sein de la Chambre

Pour étudier quantitativement la place de l'émotion dans les débats à la Chambre des députés, nous avons utilisé 122 comptes rendus *in extenso* des séances de la Chambre (année 1907) publiés dans le Journal officiel (JO)¹². Les analyses qui suivent utilisent les textes numérisés du JO et notamment les versions disponibles en format texte après une procédure de reconnaissance optique de caractère (OCR)¹³.

Nous nous sommes concentrés sur les prises de parole lors des séances et nous avons cherché à détecter trois éléments différents: les signes de réaction et d'agitation, l'utilisation d'un vocabulaire chargé émotionnellement et, enfin, les thèmes abordés par les députés et les membres du Gouvernement. Une fois ces éléments de mesure discutés, nous analysons la corrélation entre les thèmes abordés (notamment ceux en lien avec la crise viticole) et les réactions dans la Chambre ou l'emploi d'une rhétorique de l'émotion.

*La détection d'une certaine agitation
à la Chambre*

Dans un discours, la présence de l'émotion peut se révéler par la présence d'interjections et/ou d'exclamations. Dans les numéros du JO, ces éléments sont retranscrits, comme le montre l'extrait suivant (prise de parole de Clemenceau relatant les propos du préfet au sujet d'un agent de la sûreté parisienne, M. Grossot):

« [i]l a été lynché et jeté dans le canal où les émeutiers se sont acharnés sur son corps à coups de pavés et ont tiré sur lui de nombreux coups de revolver. » (Vives exclamations.) (Séance du 21 juin).

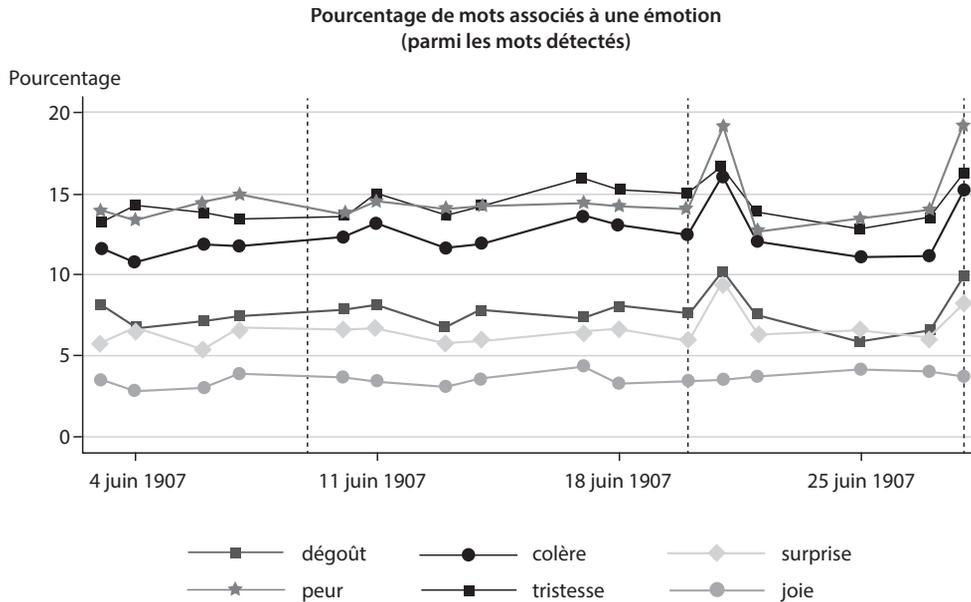
La retranscription des débats identifie ainsi des bruits, des applaudissements, des rires, des mouvements, des exclamations, des interruptions, des rumeurs, mais aussi des interjections diverses (parlez! non! si! très bien!), tous types d'éléments qui indiquent des réactions émotionnelles sous la forme d'un assentiment, d'une dénégation, d'une réclamation ou, au contraire, d'une approbation. Ce sont ces éléments que nous avons détectés en vérifiant que ceux-ci sont à mettre en rapport avec une réaction émotionnelle. Nous avons

ainsi compté le nombre de ce type de réactions par séance parlementaire ou par compte rendu *in extenso*¹⁴.

*Les mots de l'émotion dans les débats
parlementaires*

Nous avons ensuite cherché à déterminer la charge émotionnelle des débats au sein de la Chambre en utilisant la base de données FEEL¹⁵. Cette base associe 14 182 mots ou expressions françaises à six émotions dites de base: joie, peur, tristesse, colère, surprise et dégoût. Nous comptons le nombre de fois par séance où des mots et expressions de la base FEEL apparaissent dans les débats. En agrégeant, nous obtenons le nombre de mots associés à chaque émotion par journée¹⁶.

Nous calculons également le pourcentage de mots associés à une émotion parmi les mots détectés (remarquons qu'un mot peut être associé à plusieurs émotions). Par exemple, dans le graphique 1 ci-dessous, il apparaît que le 4 juin moins de 5% des mots (parmi ceux rattachables à la base FEEL) peuvent être associés à la joie. *A contrario*, ce même jour, près de 15% des mots sont associés à la peur et à la tristesse.



Source: Ce graphique utilise les débats parlementaires du JO et la base FEEL. Pour chaque journée, parmi les mots employés par les députés et les membres du Gouvernement, nous pouvons en rattacher certains à la base FEEL et donc à une émotion. Les trois barres verticales indiquent le 9 juin 1907 (manifestation à Montpellier), le 20 juin 1907 (émeutes de Narbonne) ainsi que la séance du 28 juin.

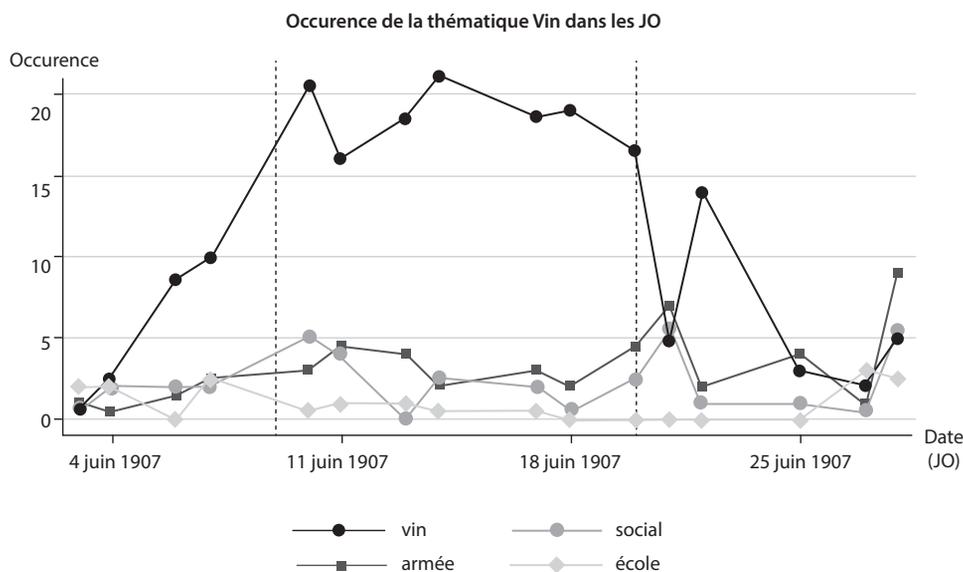
Pour chaque JO observé en juin, dans le graphique 1, on observe le pourcentage de mots ou expressions (employés par les députés et les membres du Gouvernement) associés à une émotion fondamentale. On peut notamment voir que les 21 et 28 juin, les séances font appel à plus de mots «chargés émotionnellement». Chacune des émotions est concernée à l'exception de la joie. La peur, la surprise et la colère augmentent sensiblement le 21 juin. Le 28 juin, la hausse du dégoût semble plus marquée que celle de la surprise.

Les thèmes des séances et les réactions à la Chambre

Pour chacun des thèmes principaux abordés par les députés durant les sessions parlementaires (religion, agriculture, économie, Gouvernement, vin, école, infrastructure, santé, armée, commerce, diplomatie, travail, social, etc.), nous détectons des mots-clés dans les débats en lien avec ces thèmes. Nous utilisons ensuite le modèle «word2vec» afin d'élargir notre liste initiale de mots-clés¹⁷. *In fine*, nous avons utilisé une liste de 230 mots-clés. Pour chacun de ces mots-clés, nous comptons le nombre

de fois où ces mots sont employés dans les séances à la Chambre. Ce décompte, retracé dans le graphique 2 pour quatre

thèmes seulement, montre les correspondances exactes entre le mot-clé considéré et les numéros du JO.



La thématique du vin dans le JO.

Source : Ce graphique montre le nombre d'occurrence des mots-clés associés aux thématiques vin, social, armée et école. Les deux barres verticales indiquent le 9 juin 1907 (manifestation à Montpellier) et le 20 juin 1907 (émeutes de Narbonne).

Comme nous pouvions nous y attendre, le premier thème, celui du vin, obtient davantage d'attention à la Chambre. On observe cependant une nette augmentation des thèmes «social» et «armée» après le 20 juin (jour des émeutes et de la mutinerie).

Corrélations entre l'agitation dans la Chambre et les thèmes des débats

Nous mesurons directement la relation entre les thèmes abordés et les

réactions à la Chambre. Nous faisons l'hypothèse que le nombre de réactions observées au sein de la Chambre s'écrit comme une relation linéaire de l'importance de la mobilisation du thème du vin lors d'une journée parlementaire¹⁸.

Les résultats sont présentés dans la colonne (1) du tableau 1 ci-dessous¹⁹. En moyenne, lorsque nous détectons un mot-clé supplémentaire lié au vin, nous observons 1,227 réaction

supplémentaire dans la Chambre ce jour-là. Les réactions à la Chambre ne sont pas le pur fruit du hasard, elles dépendent des thèmes abordés (et notamment celui du vin).

Nous distinguons ensuite l'influence du « vin » de celle d'autres thèmes et nous tenons compte également du fait que le calendrier des séances peut avoir une influence sur les réactions à la Chambre (par exemple le mois de juin pourrait être plus agité que les autres, la crise viticole tombant inopinément durant ce mois)²⁰.

Dans le tableau 1 (colonnes 2 et 3), il apparaît que les mots-clés liés au vin ne sont plus associés à une hausse des réactions émotionnelles à la Chambre (le coefficient estimé passe de 1,2 à 0,06

et n'est plus significatif). Ce résultat est intuitif. Ce n'est pas parler de « vin » en tant que tel qui provoque des réactions à la Chambre, mais bien les conséquences sociales de la surproduction ou encore la crise parlementaire liée à la mutinerie. Par exemple, colonne 3, les mots-clés associés au « social » provoquent près de 17 fois plus de réactions au sein de la chambre que ceux liés directement au « vin ».

Corrélations entre les mots chargés émotionnellement et les thèmes des débats

Nous répétons l'exercice précédent en utilisant maintenant les mots « chargés émotionnellement » employés à la Chambre comme variable à expliquer.

Tableau 1 : Les réactions à la Chambre.

	1	2	3	4	5	6
	Réaction	Réaction	Réaction	Rhétorique	Rhétorique	Rhétorique
Vin et alcool	1.227***	0.055	0.515	18.848***	4.225	7.751***
	(0.315)	(0.533)	(0.442)	(3.790)	(4.077)	(2.701)
Social		11.029***	8.725***		72.785***	31.182*
		(2.417)	(2.280)		(15.723)	(15.822)
Agriculture		2.279**	1.562		62.119***	21.167***
		(1.094)	(1.033)		(10.633)	(7.758)
Armée		2.298***	3.599***		25.210***	14.981***
		(0.662)	(0.771)		(6.756)	(5.060)

L'Année Clemenceau n° 6, 2022

Sécurité		2.542*	2.878*		46.615***	24.472***
		(1.312)	(1.499)		(11.067)	(7.602)
Colonies			-1.026			8.903
			(1.144)			(7.349)
Commerce			-2.618			-5.312
			(2.192)			(13.912)
Diplomatie			-4.472*			-2.782
			(2.469)			(17.585)
Infrastructures			0.751			31.039***
			(0.776)			(5.504)
Religion			2.006***			17.544***
			(0.690)			(5.327)
Santé			-2.025**			23.315***
			(0.977)			(5.246)
Ecole			1.272			23.575***
			(1.070)			(8.085)
Economie			1.997***			24.788***
			(0.583)			(4.290)
Travail			-1.025			21.369*
			(2.132)			(11.766)
Obs	122	122	122	122	122	122
R2	0.078	0.624	0.721	0.106	0.774	0.919

Note : Le tableau reporte les résultats d'une régression par MCO. La variable dépendante est le nombre de réactions mesurées (colonnes 1 à 3) ou les mots liés à des émotions (colonnes 4 à 6), les variables explicatives sont le nombre de mots-clés associés à certains thèmes. Des erreurs standards robustes à l'hétéroscédasticité sont indiquées entre parenthèses, * $p < 0.1$, ** $p < 0.05$, *** $p < 0.01$.

Dans la colonne 4 du tableau 1, on observe en particulier, qu'en moyenne, un mot-clé supplémentaire lié au vin dans un JO entraîne une hausse de 18,85 mots possédant une charge émotionnelle. Comme précédemment, lorsque l'on contrôle pour d'autres facteurs, l'effet est amoindri (hausse de 7,7 mots). Dans la colonne 6, il apparaît que les thèmes liés au social (+ 31 mots) ou à la sécurité (+ 24 mots) ont largement plus d'effet sur l'utilisation d'une rhétorique émotionnelle.

Bilan

Notre analyse quantitative révèle que la ferveur induite par la crise vinicole se traduit dans les débats à la Chambre par une hausse sensible des occurrences émotionnelles. Les députés et les membres du Gouvernement sont soumis au cours de cette période à de fortes émotions qu'ils expriment ou qu'ils relaient. Ce qui préoccupe les députés, ce sont principalement les conséquences sociales induites par la crise au moment des émeutes de juin 1907. Ceci témoigne du fait que, loin d'être le temple de la rationalité, la Chambre est aussi le lieu où s'expriment de fortes réactions émotionnelles.

Notre étude complète les résultats d'une littérature qui identifie la hausse de l'emploi de la rhétorique émotionnelle dans des situations de crises (Gennaro et Ash, 2021). Loin d'être surprenante (la Chambre de l'époque était connue pour ses débats passionnés), cette vérification de la place de l'émotion dans les

débats nous conduit à une analyse plus qualitative.

Clemenceau, le maître des émotions à la Chambre des députés

Nous nous appuyons plus en détail sur le JO des 20, 21 et 28 juin afin d'analyser le rôle de la rhétorique émotionnelle au sein de la Chambre. Nous montrons tout d'abord que l'émotion est utilisée par tous les acteurs mais de façon différenciée. Contrairement à ce que la littérature suggère²¹, l'emploi de l'émotion n'est pas cantonné à l'opposition. Nous opposons ensuite les figures d'Aldy et de Clemenceau. Chez Aldy, l'émotion est associée à une entrave à l'action politique alors qu'elle sert l'action chez Clemenceau. Nous mettons en évidence la maîtrise de Clemenceau et l'humour dont il fait preuve devant les députés. Nous mobilisons enfin son histoire personnelle ainsi que le contexte historique de façon à mieux saisir les origines de sa capacité à convaincre ses opposants.

Une rhétorique émotionnelle partagée

Comme le rappelle Marion Ballet²², un homme politique mobilise l'émotion de trois façons différentes: il l'exprime, il l'attribue à autrui (opposant ou citoyen) ou il cherche à l'induire. Dans le tableau 2, nous reportons quelques extraits significatifs de ces usages à la fois pour Aldy et Clemenceau²³.

Cette mobilisation des émotions passe parfois, on le voit, par l'outrance. Aldy évoque « une poignante angoisse » (Séance du 20 juin), Clemenceau parle

de la « lie de la population » (*ibid.*). Les deux hommes ont cependant une conception différente de l'usage (stratégique) que l'on peut faire de l'émotion.

Tableau 2 : Quelques exemples d'utilisation d'une rhétorique émotionnelle.

Député/Président du Conseil	Qualifier/Exprimer	Attribuer	Induire
Aldy	« Messieurs, je monte à cette tribune, le cœur étreint par la plus poignante angoisse . Je ne sais pas si l'émotion que j'éprouve me permettra de remplir le redoutable devoir qui m'incombe » (Séance du 20 Juin)	« Ceux que l'on appelle des émeutiers et qui sont simplement des malheureux , se sont groupés. Ils ont cru, dans ce pays de liberté, pouvoir se réunir pour pouvoir clamer ensemble leur détresse . » (Séance du 21 juin)	« Si vous persistez dans la voie où vous êtes engagé, c'étaient hier des manifestations peu importantes ; aujourd'hui, c'est l'émeute ; demain, monsieur le président du conseil, ce sera la Révolution. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche et à droite.) » (Séance du 21 juin)
Clemenceau	« Il est superflu que je vous dépeigne la profonde tristesse avec laquelle les officiers généraux, mes collaborateurs et moi avons appris cette nouvelle à la sous-préfecture où j'ai reçu quelques instants après la visite de plusieurs maires de l'arrondissement et de quelques représentants du conseil municipal démissionnaire de la ville, tous sous le coup de la plus vive émotion. Cet événement malheureux qui a frappé de stupeur l'ensemble de la population , a changé instantanément et radicalement la face des choses. » (Séance du 21 juin)		« (...) la nuit, quand on croit que la ville est tranquille, on voit des bandes, on peut bien le dire, composées de la lie de la population des villes, se ruer à l'assaut de la sous-préfecture, de la prison et du palais de justice (Applaudissements à gauche.) » (Séance du 20 juin)

Une asymétrie dans l'usage stratégique de l'émotion

Chez Aldy, comme le suggère la première citation du tableau 2, l'émotion est opposée à la raison et à la capacité d'action politique. C'est aussi ce que le député socialiste rappelle lors de la séance du 28 juin: «[...] je ne veux pas chercher à vous émouvoir; je veux simplement m'adresser à votre raison.» Lorsqu'il s'adresse à Aldy, Clemenceau insiste, lui, sur le fait que l'émotion de son opposant et celles des témoins qu'il convoque à l'appui de son argumentaire les empêchent de juger correctement la situation:

«Vos témoins [...] peuvent être des témoins passionnés, car ils partagent les passions de leur ville, et rien ne me dit que leurs passions n'aient pas pu, à certains moments, déformer leur jugement, déformer même leur vision.» (Séance du 28 juin).

Durant cette crise, Clemenceau attribue régulièrement une incapacité à agir ou du moins, à agir efficacement, aux émotions. Ainsi, dans un long discours, il insinue que la position des administrateurs du Midi (et notamment les maires démissionnaires) n'est pas le résultat d'un choix réfléchi mais est au contraire l'effet de la crainte, émotion particulièrement inappropriée à l'action politique:

«Il y a dans cette affaire un mal profond [...] c'est l'affaissement de certains caractères (Applaudissements); c'est

le développement de la peur [...] On refuse l'impôt par peur, après avoir écrit au percepteur: Je peux payer mais je n'ose pas.» (Séance du 21 juin).

L'opposition entre émotion, raison et (in)action politique attribuée par Clemenceau à ses opposants perpétue une conception que l'on trouve déjà chez Aristote dans la *Rhétorique*. Dans la pensée aristotélicienne, cependant, les états émotionnels peuvent être «un ingrédient important du bon agir et du bon juger²⁴». L'orateur doit «suggérer une attitude émotionnelle appropriée et commune chez l'auditeur²⁵», ce qui correspond à la stratégie de Clemenceau à la Chambre: «[...]si nous sommes imprévoyants, si nous sommes incapables, si nous sommes légers, si nous sommes brutaux, nous avons au moins le mérite de savoir prendre nos responsabilités et de n'avoir pas peur.» (Séance du 21 juin). L'émotion, chez Clemenceau, n'implique pas le blocage de l'action ou le mauvais jugement, bien au contraire:

«Nous avons pris la résolution d'intervenir quand il n'était plus possible de faire autrement. J'en fais l'aveu, cette journée a été pour moi, qui ait déjà passé par tant d'épreuves, la plus cruelle de ma vie. Je suis rentré chez moi, seul, me demandant s'il y avait un moyen d'échapper à cette nécessité [...]. Il fallait prendre une décision [...]. Nous nous sommes regardés en face et nous avons dit: c'est un moment cruel, c'est une épreuve douloureuse mais à l'unanimité

nous nous sommes promis d'accomplir notre devoir, et nous l'avons accompli» (Séance du 28 juin).

Le recours à la compassion et à l'humour

Clemenceau cherche également à influencer son auditoire en ayant recours à la compassion. Il explique ainsi que les «bandits», les «émeutiers» en plus de dommages matériels ont également traumatisé de «braves gens» (Séance du 21 juin). C'est cependant par l'humour que le président du Conseil conduit la Chambre à se départir du choc et de la stupeur. Lorsque, à la suite d'une vigoureuse intervention du socialiste indépendant Alexandre Millerand (qui reproche au chef du Gouvernement ses promesses, sa légèreté et son imprévoyance), Clemenceau déclare :

«Messieurs, je n'avais pas la confiance de l'honorable M. Millerand hier, je ne l'ai pas aujourd'hui ; c'est un événement que je prends au sérieux. Je vous demande la permission de ne pas le prendre au tragique.» (Séance du 21 juin).

Ce même jour, alors qu'il évoque le possible renversement de son Gouvernement avec ironie («Je ne prétendrai pas que, si vous deviez nous renverser aujourd'hui, la République en dût souffrir un très grand dommage...»), il est interrompu par le député M. le marquis de Rosambo qui l'interpellait et qui lance : «Cela, je ne le crois pas». Clemenceau répond avec humour : «Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à la République. (*Applaudissements et rires.*)»

Au cours de ces trois séances à la Chambre, Clemenceau manie avec dextérité les émotions. Il est capable de compassion et de sensibilité sans pour autant que cela nuise à son action politique. Adroitement, il joue des émotions d'autrui (le rire, la culpabilité, la peur) pour déjouer les arguments rationnels qu'on lui oppose : les témoins d'Aldy ont pu être influencés, les maires démissionnaires ont agi sous la crainte, face à la réaction de la foule et à la tournure des événements, il était de son devoir d'intervenir.

Quelques raisons à l'appui d'une rhétorique efficace

Clemenceau utilise efficacement les émotions pour convaincre la Chambre du bien-fondé de son action. Deux éléments ont renforcé, selon nous, l'efficacité de sa rhétorique émotionnelle.

L'histoire personnelle de Clemenceau suggère tout d'abord qu'il est lui-même convaincu par les dangers que fait courir une foule en colère. Comme le suggère Sylvie Brodziak²⁶, un traumatisme fondamental explique son rapport à la violence des masses. Le 18 mars 1871, à 30 ans, le jeune maire de Montmartre assiste impuissant à la mise à mort des généraux Lecomte et Clément Thomas. Clemenceau consigne soigneusement des événements qui ne seront cependant restitués que très tardivement par son secrétaire :

«Il y avait là des chasseurs, des soldats de la ligne, des gardes nationaux, des femmes et des enfants. Tout cela

poussait des cris de bêtes sauvages, sans se rendre bien compte de ce qu'il faisait. J'ai observé là le phénomène pathologique qu'on pourrait appeler le délire du sang. Un souffle de folie paraissait avoir passé sur cette foule [...] Je vis une femme sauter sur un des chevaux. Elle agitait son bonnet en criant: "À bas les traîtres!" cri que la foule répétait à l'infini. La situation devenait de plus en plus dangereuse pour moi. Cette foule affolée me défiait du regard en proférant son cri de "À bas les traîtres!" Quelques poings se levèrent. Je n'avais plus rien à faire à cet endroit. Je n'avais pu prévenir le crime [...]»²⁷

De nombreux commentateurs de la vie politique de l'époque ont fait de cet événement un marqueur important de la personnalité de Clemenceau²⁸. Il conditionne sans doute sa crainte du mouvement de foule et sa détestation des violences extrêmes. Au moment d'aborder le point culminant de la crise viticole, courant juin 1907, l'homme de 66 ans n'a pas oublié cette douleur de jeunesse. C'est ce que révèlent les transcriptions des débats lors de la séance du 28 juin: Clemenceau ayant évoqué la mort en avril 1906 du lieutenant Lautour (lapidé par des grévistes), le député républicain Henry Tournade l'interpelle: «Et le général Clément Thomas? Vous l'oubliez celui-là!». Le président du Conseil lui répond avec gravité:

«Monsieur, lorsque je suis arrivé sur la butte Montmartre, le général Clément Thomas était mort. Je suis arrivé cinq

minutes trop tard; si j'étais arrivé cinq minutes plus tôt j'aurais été fusillé avec lui, je vous en donne ma parole d'honneur. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.)» (Séance du 28 juin).

Outre l'histoire personnelle de Clemenceau, il faut prendre en compte le contexte de l'époque. La vision des émeutes et des débordements populaires était largement partagée par les contemporains de Clemenceau. Dans la mouvance de Gabriel Tarde et surtout de Gustave Le Bon, celle-ci est associée à celle, jugée dangereuse, de la foule. On craint l'imitation, voire la contagion de l'émotion. En conséquence, même s'ils ne partageaient pas la détestation intime des foules de Clemenceau, nombre de députés en avaient probablement une image très dépréciée, ce qui a pu faciliter l'adhésion à sa politique et à son action.

Pour conclure : la «représentation» des émotions à la Chambre

«On peut dire que, lors de la révolte du Midi en 1907, tout part de la Chambre des députés et que tout y ramène²⁹.» C'est notamment avec le vote d'un projet de loi de lutte contre la fraude le 28 juin, associé à l'amnistie de ceux qui refusaient de payer l'impôt, que l'ordre reviendra dans le Midi. Avant cela, cependant, les débats ont été vifs et houleux à la Chambre. Au cours de notre analyse, nous avons identifié le rôle central de l'éloquence et celui

des émotions qui sont exprimées dans les débats des parlementaires et du ministre de l'Intérieur.

D'une part, nous avons vu que les députés se font l'écho des émotions des vigneronns et des victimes, soit en les exprimant eux-mêmes, soit en reportant des témoignages de ceux qui ont vécu ce moment de révolte. Les députés «représentent» à la Chambre l'émotion publique. Toutefois, ils semblent dépassés, stupéfaits, incapables d'agir.

D'autre part, Clemenceau, comme les députés, manifeste ses émotions et se fait également l'écho des émotions d'autrui. Mais davantage, et c'est à notre sens une des clefs du succès et de l'efficacité de sa rhétorique émotionnelle, Clemenceau «re-présente» (au sens où il la présente à nouveau) une séquence émotionnelle par le biais de son indignation. L'événement vécu au début de sa

carrière au moment de la Commune lui donne en effet une longueur d'avance sur les députés. Le traumatisme lié à la violence de la foule ravive une émotion vécue – une peur qu'il a surmontée et qu'il sait appréhender – qui lui donne une lecture rapide de l'événement et une capacité à réagir. Moins surpris que les parlementaires, il se forge plus rapidement une idée de la situation, transmet sa lecture de l'événement à son auditoire et obtient de ce fait son adhésion.

Plus qu'une maîtrise des émotions, Clemenceau personnifie l'idée que l'émotion, davantage qu'un outil de séduction, est un mode de conduite de la raison au sens aristotélicien du terme. En ce sens, du fait de son tempérament oratoire, de son expérience et de son passé, il s'affirme bien comme le maître des émotions à la Chambre au cours de cet épisode tumultueux de la crise viticole de 1907.

Notes

1. Emmanuel Petit est professeur à l'Université de Bordeaux, membre de Bordeaux Sciences Économiques.

2. Christophe Levêque est maître de conférences à l'Université de Bordeaux, membre de Bordeaux Sciences Économiques.

3. Marion Ballet, «Pour une analyse émotionnelle des discours politiques: l'exemple des campagnes présidentielles françaises (1981-2012)», *Recherches en communication*, vol. 41, 2014, p. 141-160.

4. Jean Garrigues, «Les débuts de la Troisième République, 1870-1914: un âge d'or de l'éloquence parlementaire», *Parliaments, Estates and Representation*, vol. 31, n°2, 2011, p. 165-179.

5. Jean Sagnes et Jean-Claude Séguéla, 1907. *La révolte du Midi de A à Z*, Béziers, Éditions Aldacom, 2007; Jean Sagnes (dir.) *La révolte du*

Midi viticole cent ans après, 1907-2007, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2008; Andrew W.M. Smith, James W. Hawkey, «From the soil we have come, to the soil we shall go and from the soil we want to live': Language, Politics and Identity in the Grande Révolte of 1907», *Modern & Contemporary France*, 23/3, 2015, p. 307-326.

6. Jean Sagnes, «Discours parlementaires: La crise viticole de 1907 devant la chambre des députés», *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n°1, 2006, p. 155.

7. «Je connais le Midi, tout ça finira par un banquet», aurait-il dit (d'après Musée National Clemenceau-de Lattre. http://www.vendee.gouv.fr/IMG/pdf/lse_speciale_musee_clemenceau-de_lattre-bd-planche.pdf, «Clemenceau "briseur de grève"», p.10).

8. Jean Sagnes (dir.) *La révolte du Midi viticole cent ans après, op. cit.*

9. Au terme de la journée, 327 députés (contre 223) maintiennent leur confiance au Gouvernement. Plusieurs commentateurs de la période ont suggéré que la mutinerie du 17^e régiment d'infanterie a favorisé ce vote de confiance. Ne voulant pas provoquer une crise ministérielle dans de telles circonstances, une majorité de députés n'ont pas souhaité voter la défiance.

10. Aldy avait été chargé dès le 10 juin par les députés du Midi, royalistes, radicaux et socialistes, d'exposer à la Chambre leur point de vue sur la crise viticole.

11. Apaches est un terme générique, né autour de 1900, qui sert à désigner des bandes criminelles de Paris. Au moment de la crise viticole, la France connaît depuis quelques années un regain de la criminalité largement relayé par la presse de l'époque. *Le Petit Parisien* ou *Le Petit Journal* évoqueront notamment en 1906 les apaches marseillais.

12. Le *Journal officiel* est disponible sur le site de la Bibliothèque nationale de France: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb328020951/date1907>

13. Les textes obtenus après cette procédure sont généralement fiables (avec des taux estimés de reconnaissance supérieurs à 95% ou même 99% pour bon nombre de documents). Ces procédures ne fournissent pas cependant des résultats parfaits (un «é» peut ainsi être confondu avec un «e» ou un mot ne pas être reconnu), ce dont il faut tenir compte dans les résultats présentés ci-après.

14. Il est difficile de déterminer la mesure dans laquelle ces interpellations, ces bruits ou ces rumeurs étaient inscrites systématiquement dans les comptes rendus du JO. Toutefois, les plus fortes, parvenant au président de la séance et appartenant au débat, sont reproduites. La règle tacite était en effet de ne noter que ce qu'était susceptible d'entendre le président de séance (Eugène Pierre, *Traité de droit politique électoral et parlementaire*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1919 (5^e édition), p. 1111) – élément qui devait rester en bonne part à l'appréciation du sténographe et du réviseur qui n'étaient pas assis au Perchoir. En moyenne, nous observons une centaine de réactions par JO. Des statistiques descriptives plus précises sont disponibles sur demande.

15. Amine Abdaoui, Jérôme Aze, *et al.*, «FEEL: a French Expanded Emotion Lexicon», *Lang Resources & Evaluation*, vol. 51, 2017, p. 833-855.

16. La détection automatique des mots et expressions présents dans la base FEEL présente des difficultés. C'est notamment le cas du fait de la présence d'expressions (composées de plusieurs mots) dans la base FEEL qui sont plus difficiles à détecter dans le JO. C'est aussi le cas du fait de l'accord des mots et expressions. Un mot au masculin dans la base FEEL peut ainsi être employé au féminin dans le JO et donc être mal détecté. Nous avons cependant testé plusieurs versions de nos algorithmes, autorisant parfois une tolérance dans l'écriture des mots sans que cela ne change qualitativement nos résultats.

17. Ce modèle permet de représenter des mots dans un ensemble de textes comme des vecteurs au sein d'un espace à 100 dimensions. Cette opération permet de détecter les mots partageant des contextes similaires avec nos mots-clés initiaux. Par exemple, en regardant les mots partageant un contexte similaire à «vinification», nous détectons de nouveaux mots-clés basés sur les discours des députés (par exemple «chaptalisation»).

18. Le modèle est le suivant: Où «Nbr.Réaction» est le nombre de réactions (interjections, applaudissements, etc.) durant une journée «j» à la Chambre. Ce nombre de réactions dépend ici de l'importance du thème «vin» (le nombre de mots-clés détectés en rapport avec ce thème) et d'un terme d'erreur (uj) capturant l'ensemble des autres facteurs possibles (et supposé d'espérance nulle). α indique le nombre moyen de réactions lorsque les députés ne discutent pas de vin. β mesure la relation entre le fait que les députés parlent de vin et les réactions émotionnelles à la Chambre. Il mesure l'augmentation moyenne du nombre de réactions lorsque nous détectons un mot-clé supplémentaire lié au vin. Les paramètres α et β peuvent être estimés grâce à la méthode des moindres carrés ordinaires.

19. Les deux premières colonnes s'intéressent uniquement au thème du vin et de l'alcool. La première colonne n'inclut pas les effets fixes par mois quand la seconde les inclut.

20. Le modèle estimé est: La constante α (dans le modèle précédent) est remplacée par une constante spécifique au mois α_m et permet de contrôler les effets du calendrier. Les différents coefficients δ_i mesurent l'impact d'autres thèmes.

Le coefficient β mesure le nombre de réactions supplémentaires à la chambre lorsque le thème du vin est davantage discuté mais que les autres thèmes considérés ne le sont pas.

21. Marion Ballet, «Pour une analyse émotionnelle des discours politiques : l'exemple des campagnes présidentielles françaises (1981-2012)», *Recherches en communication*, vol. 41, 2014, p. 141-160; Gloria Gennaro et Elliott Ash, «Emotion and Reason in Political Language», *The Economic Journal*, vol. 132, n° 643, 2022, p. 1037-1059.

22. Marion Ballet, art. cité.

23. Des extraits similaires existent aussi chez les opposants Brousse et Ramel. On peut par exemple rappeler la saillie d'Emmanuel Brousse lors de la séance du 21 juin : «Votre ministère restera dans l'histoire comme un ministère de meurtre, de carnage et de sang.»

24. Sabrina Ebbersmeyer, «Conduire ou séduire la raison?», *Revue de métaphysique et de morale*, n°2, 2010, p. 242.

25. *Ibid.*, p. 243.

26. Sylvie Brodziak, «De la Commune aux massacres d'Arménie. Perception et écriture de la violence dans l'œuvre littéraire de Georges Clemenceau», *Études arméniennes contemporaines*, n°8, 2016, p. 7-24.

27. Jean Martet, *Le silence de M. Clemenceau*, Paris, Albin Michel, 1929, p. 296-297.

28. Jean Noël Jeanneney, *Clemenceau. Portrait d'un homme libre*, Paris, Éditions Mengès, 2005; Sylvie Brodziak et Samuël Tomei, *Dictionnaire Clemenceau*, Paris, Robert Laffont, «Bouquins», 2017.

29. Jean Sagnes et Jean-Claude Séguéla, 1907. *La révolte du Midi de A à Z*, op. cit., p. 270.